

---

ICANN76 | Forum de la communauté – Séance conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et NCSG  
Lundi 13 mars 2023 – 15h00 à 16h00 CUN

MATTHEW SHEARS : [...] dans l'EPDP.

TOMSLIN SAMME-NLAR : Nous avons rédigé une déclaration pour pouvoir répondre à cette question. Le NCSG reçoit donc les réponses du Conseil d'administration liées à l'amélioration du processus. Il serait bon d'utiliser plusieurs autres manières afin d'éviter les problèmes, le chevauchement, pour bien sûr faire avancer les questions importantes auxquelles nous faisons face. Alors que la présidente du Conseil d'administration nous a rappelés, aujourd'hui, la diversité et l'inclusivité sont la fondation des mandats de l'ICANN, nous allons mettre en place les approches agiles que nous avons utilisées n'ont pas toujours respecté ce concept d'équilibre et de transparence. Il faudrait donc inclure la divulgation des intérêts complets des participants aux réunions.

Nous sommes ouverts à de nouvelles idées, lorsqu'il s'agit de ces principes. Et nous voulons parler des mécanismes déjà utilisés par l'ICANN. La NCSG résistera aux efforts pour faire obstacle aux mécanismes qui sont articulés dans les statuts. Nous allons essayer de ne pas nous mettre— nous allons essayer de ne pas aller contre les processus de décision ou des recommandations de politiques. Les

---

**Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.**

---

mises en œuvre et les applications des processus tels que celui de l'ODA amèneront à des conclusions de décisions de politiques.

MATTHEW SHEARS :

Je ne pense pas que c'était notre intention, à savoir que nous allons soutenir les processus. Mais dans votre déclaration, il y a des points sur lesquels nous sommes d'accord. Y a-t-il d'autres membres du Conseil d'administration qui voudraient rajouter quelque chose ou des membres de la NCSG ?

FARZANEH BADIEI :

Je pense que le Conseil d'administration, durant ces réunions, depuis à peu près trois ans, a soulevé une question liée au processus de l'ICANN afin qu'il soit plus efficace et plus bénéfique.

Et, pendant trois ans, nous avons posé cette question. Mais lorsque vous étudiez les décisions du Conseil d'administration, je sais que c'est compliqué. Mais souvent, le Conseil d'administration rouvre donc certaines de ces questions à la discussion et demande des clarifications. Et ensuite, nous avons cette phase d'implémentation élaborée qui prend des années.

Donc lorsqu'il s'agit de responsabilités et sanctions, eh bien, d'ailleurs, cela fait cinq ans. Nous avons déjà parlé de cela et nous n'avons pas mis en place un plan d'action.

Je pense que la communauté devrait prendre ses responsabilités et bien sûr nous prendrons en considération vos recommandations. Mais le Conseil d'administration devrait travailler sur ses propres processus,

---

examiner ses propres processus, et donc ne pas avoir à débattre de ces questions continuellement.

MATTHEW SHEARS : Quelqu'un veut répondre ? Edmon, vous voulez prendre la parole ?

EDMON CHUNG : Je vois que c'est une question réciproque. Donc nous allons passer du temps à formuler une réponse. Donc je pense que c'est un point important. Ici, je vais parler, mais je ne représente pas la totalité du Conseil d'administration.

Mais en général, la raison pour laquelle nous posons cette question, c'est pour mieux comprendre le fait que nous ne voulons pas rester en dehors des mécanismes déjà établis. Ces mécanismes font partie de l'ICANN en lui-même. Le fait que nous remettions sur la table certaines questions, eh bien, je pense que le Conseil d'administration, dans ce sens, essaye de ne pas remettre sur la table ces questions.

Malgré tout, par rapport à ce qu'on a déjà vu, le Conseil d'administration a la responsabilité de travailler sur tous ces éléments et d'essayer de trouver des solutions et de prendre tout cela en considération. Par exemple, lorsqu'il s'agit de l'intérêt public mondial. L'idée, c'est de ne pas rouvrir ces questions, de la remettre sur la table. Mais malgré tout, il nous faut en reparler, les comprendre et prendre des décisions.

J'espère que cela donne un peu plus de contexte. Et je suis complètement d'accord. Nous devons vraiment améliorer nos

---

processus. Et c'est pour cela que nous posons la question.

MATTHEW SHEARS : Merci Edmon. Si nous pouvions mentionner nos noms avant de prendre la parole, ce serait une bonne chose.

KATHY KLEIMAN : Je pense que vous devriez comprendre qu'il y a beaucoup d'inquiétude sur ce sujet. Une approche agile pour résoudre les problèmes pourrait nous apporter une approche plus probable pour élaborer les politiques.

Moi, je ne suis pas quelqu'un qui travaille beaucoup sur, qui apprécie vraiment les mesures ou les matrices. Mais ce serait une bonne manière de faire un suivi, à savoir comment les petites équipes opèrent. Comment pouvons-nous donc faire le suivi de tout cela, à savoir si les choses fonctionnent. Quelles sont les décisions qui ont été prises, etc.

Donc ainsi les personnes pourront savoir qui fait quoi et comment le travail est fait.

MATTHEW SHEARS : Quelqu'un d'autre veut rajouter un commentaire ?

FARZANEH BADIEI : Membre du NCSG. Il y a une question de Rafik qui demande si le Conseil d'administration a des points, des informations clés et des KPI pour donc mesurer les recommandations, les méthodes d'approbations des recommandations du Conseil d'administration.

---

MATTHEW SHEARS : Je ne pense pas. Je vois que certaines personnes autour de la table ont un avis sur cela.

AVRI DORIA : Nous d'un côté, nous avons des révisions. Nous avons des exigences au niveau des statuts. Mais nous n'avons pas une exigence sur les PDP. Et nous avons déjà dialogué dernièrement sur la manière dont nous pourrions imposer ce genre de calendrier que nous avons nous-mêmes pour les révisions des PDP.

Si je peux ajouter quelque chose sur les petits groupes dont vous avez parlé. Bon. Nous ne faisons pas des petits groupes, mais d'autres groupes ont des petits groupes.

Nous sommes inquiets, car nous ne savons pas exactement ce que nous allons obtenir. Nous avons dans ce sont deux options. Il y a l'ancienne option, qui nous dit « oh bien, on verra ce qu'on va faire et quand on va le faire ». Et l'autre option est devenue « Oh ! Mon Dieu. On ne peut pas s'aventurer et être dans l'erreur. Nous devons faire très attention avant de décider, etc., pour nous assurer que nous sommes 100 % sûrs que nous interprétons les choses de la bonne manière ». Donc nous espérons atteindre un point intermédiaire et ne pas avoir-- nous ne devrions pas passer trois ans à essayer de comprendre quelles sont les questions ou comment expliquer ces questions et prendre des décisions.

---

MATTHEW SHEARS : Nous pourrions passer à la première question du NCSG ?

TOMSLIN SAMME-NLAR : Merci Matthew. Très bien. Notre première question.

La déclaration d'intérêt de la GNSO, du groupe de travail de la GNSO, a recommandé que les participants divulguent donc l'identité de leurs clients ou des employeurs qu'ils représentent comme condition de participation à un groupe de travail. Nous pensons que cela devrait être fait sans exception, afin d'améliorer la transparence et d'empêcher les prises de contrôle des groupes. Que pense le Conseil d'administration de cette recommandation ?

MATTHEW SHEARS : Merci Tomslin. Maarten, vous voulez prendre la parole ?

MAARTEN BOTTERMAN : Nous sommes tout à fait conscients que cette discussion est toujours active et que le groupe de travail continue. Nous, nous savons que sous les statuts de l'ICANN, nous devrions opérer d'une manière transparente, et nous devons être cohérents vis-à-vis des procédures. Et donc, nous avons ces grandes lignes, ces directives, qui sont dans les statuts, que nous devons suivre. Et donc cela est utile pour la discussion. Donc sachez que basé sur les statuts, section 7.6, eh bien, sachez que cela est utile pour nous lorsqu'il y a un conflit. En général, tout cela est connu de tous ceux ; lorsqu'il y a un conflit sur un certain sujet, cela est public. Donc peut-être que cela pourrait inspirer des conversations.

---

TOMSLIN SAMME-NLAR : Y a-t-il des commentaires de la part des membres du NCSG ? Je ne vois aucune main levée. Je pense que nous pouvons passer à la prochaine question.

Notre deuxième question est celle-ci. Le Conseil d'administration a-t-il examiné l'efficacité de la mise en œuvre du mandat de l'ICANN pendant la fermeture due à la COVID ? Combien d'argent a été économisé en ne voyageant pas ? Et quels ont été les impacts sur l'efficacité des politiques, la sensibilisation et l'inclusion ? L'ICANN devrait-elle continuer à voyager dans la mesure où elle le fait compte tenu de notre empreinte carbone ? Qu'est-ce que nous y gagnons ? Qu'est-ce que nous y perdons avec ces tentatives de sensibilisation mondiale ? Y a-t-il de meilleurs moyens de rencontrer de différentes populations et marchés régionaux ?

MATTHEW SHEARS : Nous allons passer à Tripti, ensuite Danko.

TRIPTI SINHA : Merci pour la question. Oui. En fait, nous faisons le suivi des chiffres, des paramètres, à savoir quelle est notre participation. Et durant les années COVID, lorsque nous avons arrêté de voyager, et bien sûr, il y a eu une baisse de la participation.

Et depuis notre retour, la demande des réunions a augmenté, surtout en Inde. Il y a, bien sûr, un grand nombre de ccTLD IDN, et beaucoup de membres de la communauté veulent se retrouver. Et nous avons vu un

---

changement de l'énergie encore une fois.

Donc, se rencontrer en personne, eh bien, cela fait une différence. Il y a encore des études dans ce sens, à savoir quand il s'agit des finances, eh bien, nous passerons la parole à Danko, qui va partager certains chiffres avec vous. Mais il est difficile de savoir quel a été l'impact directement sur l'élaboration des politiques.

Nous examinons encore cette question. Bien sûr, il y a eu une baisse de participation. Il y a eu un manque de participation. Mais notre momentum, il y a un nouvel élan. Je pense qu'on a des chiffres quand il s'agit de la réunion de La Haye et de Kuala Lumpur.

SALLY COSTERTON :

Alors, je devrais savoir cela par cœur. Alors, les chiffres sont constants. Nous voyons une légère augmentation de pourcentage de présentiel. À Kuala Lumpur, on était donc en équilibre, et il y avait environ donc 900 personnes qui ont participé en ligne. C'est énorme.

Donc ces éléments sont importants pour cette discussion. Donc, je sais que les ressources pour la participation en ligne sont considérables. Les ressources sont considérables.

TRIPTI SINHA :

Danko va probablement nous livrer les chiffres concernant les économies.

DANKO JEVTOVIC :

Merci Tripti. Avant de passer aux chiffres, je crois que la question des

---

déplacements est aussi liée à l'impact environnemental. C'est un sujet qui préoccupe aussi le Conseil d'administration. Nous examinons cette question ; elle intéresse la communauté aussi. Et donc le plan stratégique en tient compte aussi.

En ce qui concerne les chiffres en particulier, le coût annuel est de 15 millions de dollars pour une réunion annuelle. Donc les économies ont été considérables. Nous avons pu mettre 44 millions de dollars dans la réserve et nous avons créé donc un fonds spécial, dans lequel nous avons mis 20 millions de dollars. Donc nos montants pour le fonds de réserve ont augmenté. C'est très important pour toutes les organisations non commerciales, comme l'ICANN.

Nous avons utilisé 6 millions de dollars pour la mise en œuvre des révisions spéciales des recommandations de la communauté. Nous envisageons donc de continuer pour la préparation des SubPro. Les économies ont été considérables. Le Conseil d'administration est très prudent en ce qui concerne la bonne gestion de nos fonds qui doivent être utilisés pour le bien commun et afin de poursuivre notre mission. Merci.

MATTHEW SHEARS : Merci Danko. Quelqu'un d'autre aura peut-être une question de suivi ?

TOMSLIN SAMME-NLAR : Nous avons Stéphanie en ligne ; veuillez activer votre micro. Stéphanie, est-ce que vous êtes là ? Votre micro est toujours éteint. Est-ce que nous pourrions allumer le micro de Stéphanie ?

STEPHANIE PERRIN :

Merci beaucoup. Pouvez-vous m'entendre ? Ici, Stéphanie.

[Oui, nous vous entendons.]

Très bien. Donc je reviens sur la première question. Je voulais faire un commentaire en réponse à ce que disait Maarten. Je pense l'une des préoccupations que nous avons sur l'absence de la mise en œuvre, donc, des manifestations d'intérêt, des exigences des manifestations d'intérêt, donc, ce ne sont pas tant les conflits d'intérêts, mais les convergences d'intérêts.

Si donc nous autorisons certaines parties à participer au nom de leurs clients de façon anonyme, cela donc poserait problème. Il y aura probablement un nombre illimité de représentants d'une société donnée, de certaines sociétés dans un PDP. Il y aurait des avocats et d'autres représentants. Et parfois, certaines entreprises ont des intérêts qui ne convergent pas avec donc une organisation à modèle multipartite comme l'ICANN. C'est ce que je voulais souligner. Merci beaucoup.

TOMSLIN SAMME-NLAR :

Merci, Stéphanie. Je ne sais pas s'il y a d'autres commentaires concernant la deuxième question. Je sais que Stéphanie répondait à la première question. On ne dirait pas. Donc nous passons à la troisième question.

Pour la troisième question, je voudrais demander donc à la présidence de NPOC de répondre à cette question. Merci.

---

RAOUL PLOMMER : Je suis le président de NPOC. Je suppose que vous avez lu la question. Vous en avez vu plusieurs moutures au fil du temps. Je voudrais savoir si le Conseil d'administration connaît le raisonnement permettant donc quatre sièges pour le NCSG. Pourquoi est-ce qu'ils en ont autant ?

J'ai entendu une explication. Je ne peux pas vous donner le raisonnement sur lequel s'appuie cet état de choses. Nous en parlons depuis sept ans. Le NCSG a cherché à obtenir un siège depuis sept ans. Peut-être que vous avez fait votre travail cette fois-ci pour déterminer la raison à cet état de choses.

KATRINA SATAKI : Je suis, donc, présidente du comité responsable de l'efficacité organisationnelle. Nous supervisons donc tout ce qui a trait à l'organisation. Notre travail porte sur des révisions périodiques, notamment la révision du NomCom.

Nous avons donc réuni des organisations de divers SO/AC. Il y a une insatisfaction générale sur la composition du NomCom. Donc un examinateur indépendant a émis une recommandation pour traiter cette question et rééquilibrer le NomCom.

Cette recommandation est la recommandation numéro 10 sur la liste des recommandations. Donc le NomCom 2, donc, c'est la deuxième révision NomCom. NomCom 2, donc, a un groupe d'examen, de révision de la mise en œuvre. C'est un groupe de travail qui révisé la mise en œuvre. Ils ont essayé de mettre en œuvre les recommandations, y

compris la recommandation 10. Dans leur rapport final, les membres de ce groupe ont établi qu'à ce stade, il n'était pas possible d'émettre une solution satisfaisante au problème. Ce qui veut dire, en substance, que, jeudi, le Conseil d'administration prévoit d'approuver la recommandation finale. Le rapport final de NomCom de ce groupe de révision de la mise en œuvre.

Cela ne veut pas dire que nous allons donc mettre le problème sous le tapis. Le Conseil d'administration est mandaté pour l'élaboration d'un plan par le biais de plusieurs réunions, de séances de participation où nous réunirons des contributions, des retours de la part de la communauté des SO et des AC, et du NPOC.

Donc il ne s'agit pas simplement de NPOC qui n'est pas satisfait, qui n'est pas content. Beaucoup de SO/AC ne sont pas satisfaits non plus. En tant que communauté, nous devons ensemble examiner cette thématique pour résoudre le problème. Bien.

RAOUL PLOMMER :

Donc personne au sein du Conseil d'administration ne connaît le raisonnement sur lequel s'appuient ces quatre sièges. Donc il y a sept sièges contre et il y a cinq sièges contre un. Il n'y a pas d'équilibre. Désolé. Je ne connais pas le raisonnement sur lequel s'appuie cette situation. Je n'ai pas de réponse à cette question. Mais il est clair que nous traiterons ce problème. Et j'espère qu'au cours des six prochains mois, nous obtiendrons davantage de clarté. Ce que je sais, c'est que le NCSG, donc qui a quatre sièges au lieu d'un pour donc le NCSG. Donc le seul raisonnement, c'est que le quatrième siège, normalement, il

---

devrait y avoir un siège par unité constitutive. Actuellement, donc, l'idée, c'est qu'ils représentent les petites entreprises. Je trouve que cet argument est ridicule. Ce que j'entends maintenant, c'est que si nous retardons cela de plus en plus, les choses vont traîner. Donc cela va être acheminé vers la révision holistique.

Donc nous savons qu'une révision holistique peut prendre une décennie. Je pense que quelque chose doit être fait aussi rapidement que possible. Et ce quatrième siège qui leur est attribué sans qu'eux-mêmes ne puissent le justifier, cela n'est pas raisonnable. Ce siège doit être attribué au NCSG aussi rapidement que possible.

TOMSLIN SAMME-NALR :

Nous comprenons cette problématique. Je suppose que vous avez l'intention de travailler à ce problème et d'y trouver une solution. Et nous passons à la prochaine question afin de répondre à autant de questions que possible. Je ne sais pas si [Bruna] veut parler du même sujet. En tout cas, allez-y [Bruna]. Prenez la parole rapidement.

INTERVENANT NON IDENTIFIÉ :

Je ne sais pas si vous m'entendez. Je ne peux pas démarrer ma vidéo. Mais en attendant, je voudrais faire un petit commentaire sur cela. Nous comprenons complètement quelles sont les limitations, lorsqu'il s'agit du Conseil d'administration et du NomCom.

Il faut prendre en compte le fait que ce n'est pas seulement de rajouter un siège à une ou deux-- de la part d'une ou deux des unités

---

constitutives. Mais il faut qu'il y ait une représentation de la société civile au NomCom afin de pouvoir avoir une meilleure diversité, une meilleure représentation.

Donc, je voudrais donc appuyer le fait qu'il faudrait augmenter la diversité. Et nous en avons beaucoup parlé au sein de la communauté depuis quelques années. Merci de m'avoir laissé faire ce commentaire. Merci encore.

TOMSLIN SAMME-NLAR : Merci [Bruna]. Nous allons passer à la prochaine question.

Nous comprenons qu'il y a eu un nombre de mises à jour depuis que nous avons envoyé ces questions au Conseil d'administration, mais nous pensions de toute façon entendre les commentaires du Conseil d'administration lorsqu'il s'agit de leur décision. Et cela est lié au blog de Tripti.

AVRI DORIA : En fait, c'est un travail en cours. Nous en avons parlé hier durant une réunion de panel. Nous avons discuté de différentes propositions. Et beaucoup de ces positions, nous étions donc prêtes à accepter certaines de ces propositions. Il y avait eu des commentaires soumis par la communauté sur des sujets qui étaient compliqués, qui devaient être résolus avant de mettre en place le guide de candidatures. Voilà, nous sommes inclus dans ce processus.

En ce moment, ces questions qui nécessitaient plus de discussions ou ces problèmes qui étaient encore sur la table, eh bien, là, il y avait des

questions d'avis qui n'avaient pas été équilibrés. Il y avait des recommandations qui devaient être étudiées. Il y avait des éléments qui devaient être remis en question, retardés pour qu'on puisse en parler un peu plus pour obtenir des résultats.

Donc, tout cela est assez simple. Mais ce sont tout de même des-- il reste sur la table des questions compliquées qui doivent être étudiées.

BECKY BURR :

Ce mot «<sup>[00]</sup>par incréments<sup>[00]</sup>», par étapes, ce n'est pas tout à fait exact. Ce mot graduel n'est pas tout à fait exact. C'est un peu comme une cascade, si vous voulez. C'est un ensemble d'éléments sur lesquels on devrait travailler de manière différente. Ce n'est pas une notion de-- ce n'est pas le mot graduel que l'on devrait utiliser.

TOMSLIN SAMME-NLAR :

Nous avons suivi les mises à jour qui ont suivi. Nous ne savons pas exactement ce que cela veut dire, ces réunions par étapes, du mot graduel. Nous ne savons pas exactement ce que cela veut dire.

Nous allons passer à la prochaine question. Il s'agit là de parler de soutien aux candidats. Et pour cela, je voudrais passer la parole à Kathy.

KATHY KLEIMAN :

Bonjour. Kathy Kleiman au micro. Avant de lire cette question, je voudrais partager avec vous le fait qu'il y a un programme dans lequel participe le NCSG. C'est un programme pilote sur les politiques, donc sur la transition des politiques de l'ICANN.

---

Nous avons 17 étudiants à ce programme spécial. Ils étudient l'élaboration des politiques. En tant que professeur de droit, j'aime beaucoup ce programme. Ils utilisent des cas d'études et ils travaillent sur les éléments les plus importants. Et nous espérons attirer de nouveaux leaders. Et donc ce sont des étudiants qui viennent de toutes les parties du monde.

Je voudrais présenter les participants qui sont là, ici à l'ICANN 76. Si vous êtes dans la salle, s'il vous plaît, levez-vous. Il y a Benjamin Akinmoyeje, Emmanuel Vitus, [inaudible], très bien. [inaudible] et Namra Naseer. Et je voudrais reconnaître le leader de ce programme pilote, Mélissa, qui est là dans la salle. Très bien.

Alors, passons à la question maintenant. Le soutien aux candidats. C'est un sujet qui tient à cœur au NCSG.

Le SubPro a suggéré que le programme de soutien aux candidats commence 18 mois avant l'ouverture prévue de la période de soumission des candidatures. L'ODA a également proposé deux options pour la mise en œuvre des résultats du SubPro. L'option ne nécessitant que 18 mois de mise en œuvre. Alors que le GGP poursuit son travail, il semble impossible d'incorporer le programme de soutien aux candidats à temps pour la prochaine série dans le calendrier agressif de l'option 2.

Nous apprécions les efforts de l'organisation pour atténuer les risques, améliorer l'efficacité, en développant l'option 2. Mais le NCSG est fermement convaincu que la prochaine série sera injuste si nous l'ouvrons sans programme de soutien aux candidats significatif et

---

réellement efficace.

Nous voulons faire une sensibilisation vis-à-vis des autochtones d'Amérique du Nord. Ces programmes de sensibilisation devraient durer le plus longtemps possible, même si nous n'avons pas encore en notre possession tous les détails. Nous devrions nous familiariser avec ces programmes. Ainsi, lorsque ces détails sont disponibles, ces personnes soient prêtes à partir.

Donc nous devrions commencer un peu plus en avant, car je sais d'ailleurs qu'il y a beaucoup de personnes qui ont des inquiétudes à ce sujet.

Je voulais donc offrir cette question. Merci.

AVRI DORIA :

Oui, vous avez totalement raison. Une des considérations que nous avons étudiées, d'ailleurs, nous sommes passés outre option 1, option 2. Nous avons essayé d'étudier des solutions optimales, à savoir qu'il y avait vraiment des besoins variés. Et bien sûr, nous avons parlé du temps, de la durée de la sensibilisation, de la durée de l'obtention du soutien. Oui, nous avons besoin de plus de temps. Et c'est une notion que nous avons acceptée. Et c'est en fait un élément moteur, un des éléments moteurs, considération motrice, que nous avons étudiés.

Nous avons essayé d'étudier notre calendrier pour nous assurer au plus vite possible, mais que, malgré tout, nous ayons le temps pour faire les choses que nous devons faire.

---

BECKY BURR :                      Merci, Avri. Oui, je pense que Avri a répondu à la question. Je n'ai rien à rajouter.

SALLY COSTERTON :              Non, je n'ai rien à rajouter. Mais oui, nous devons nous assurer autant que possible que nous apportions du soutien à toutes les plates-formes, et cela changera avec le temps. C'est ce que j'ai dit aujourd'hui dans mes commentaires d'ouverture.

Il s'agit de communication et de collaboration entre nous, car je ne veux pas parler de ces programmes et de mettre en place des programmes fixes, juste parce qu'il faut mettre des programmes en place.

Et nous avons parlé beaucoup de cela durant les trois dernières années. Je ne voulais pas que nous nous trouvions, disons, coincés dans un certain processus. Et comme vous l'avez dit Kathy, ce sont des programmes pilotes. C'est toujours intéressant de commencer quelque chose de nouveau. Et il nous faut nous assurer que nous appliquions les résultats de la manière appropriée.

MATTHEW SHEARS :              Merci Sally. Kathy et Mélissa, je pense que Avri et moi avons parlé de votre nouveau programme. Vous êtes vraiment une très bonne expérience. Je vous remercie. J'apprécie cette initiative et félicitations à tous ces participants. Merci.

KATHY KLEIMAN :                J'aimerais faire un suivi avec une question. À qui devrions-nous parler

---

sur ce qui est des lancements comme ça précoces. Nous avons maintenant des groupes qui travaillent au sein du NCSG. Nous travaillons sur ce sujet.

SALLY COSTERTON : Au point de vue opérationnel, eh bien, il s'agit de l'équipe de David. Vous travaillez avec eux en ce moment. L'équipe de soutien sur les politiques, de David, c'est vraiment votre première étape. Et c'est-ce que vous avez fait avec votre programme et c'est ce que Mélissa a fait aussi. C'est ça que vous voulez dire ?

KATHY KLEIMAN : Non, le processus éducatif de l'élaboration des politiques, c'est différent de l'autre programme. Je les ai reliés. Mais lorsqu'il s'agit de la formation, du mentorat, eh bien, c'est là où nous avons des inquiétudes lorsqu'il s'agit du calendrier pour le soutien des candidats. Nous n'avons pas assez de temps. Et Avri connaît le problème. Nous sommes inquiets, car nous allons lancer ces programmes de soutien aux candidats sans avoir assez de temps pour que ce programme soit efficace.

SALLY COSTERTON : Excusez-moi, oui. Deux choses différentes, effectivement, dans la même conversation. Donc oui, je comprends. Et franchement, la solution va sortir de la discussion avec le Conseil d'administration. Il s'agit de mettre en place les détails de la prochaine série, et ces détails vont être décidés.

---

En fait, je suis au Conseil d'administration. Donc je participe à ces conversations. Donc je ne voudrais pas être facétieuse, mais le point clé, ici, c'est comme vous l'avez dit. S'il y a une décision stratégique qui doit être prise quand il s'agit du calendrier, eh bien, pour moi, ça fait partie de la décision générale du Conseil d'administration.

Et je voulais m'assurer que je vous explique les choses de la manière correcte. C'est pour ça que je demande à Becky s'il est d'accord.

Une fois que le Conseil d'administration a pris sa décision de ma responsabilité dans mon rôle de PDG, c'est de préparer les ressources de manière appropriée au sein de l'organisation pour pouvoir mettre en œuvre cette décision.

Cette discussion doit avoir lieu. Oui, c'est une discussion qui doit se produire en séquence. Mais il s'agit de prendre les décisions pour la mise en œuvre de la deuxième série en général. Donc il s'agit là de collaborer et de prendre donc cette décision en premier, et ensuite cela déverrouillera la clé aux ressources qui nous sont disponibles au sein de l'organisation.

Ce que je peux dire, et je l'ai dit dans mes commentaires ce matin, eh bien, ces ressources sont déjà disponibles. Nous sommes prêts à partir. Nous n'allons pas revenir en arrière et dire que nous avons besoin de telle ou telle chose. Non, ce n'est pas ça.

Est-ce que cela vous est utile ?

KATHY KLEIMAN :

Oui, c'est très utile. C'est une [inaudible]. Nous savons maintenant qu'il

---

y aura un suivi.

MATTHEW SHEARS : J'ai Edmon et Maarten qui veulent prendre la parole.

EDMON CHUNG : Oui, pour mon compte, je sais qu'il y a un problème. Et la dernière fois, vous vous souvenez que ce programme pour les candidats avait été mis en œuvre bien plus tard. Et cela a posé beaucoup de problèmes pour le côté sensibilisation, en général. Et on n'a pas inclus le soutien aux candidats tout de suite.

Donc cette fois-ci, je pense que cela va être un peu différent, alors que nous avons discuté de cela. Nous espérons résoudre ce problème et mettre et inclure de suite le programme, le guide du candidat.

Donc, l'organisation a commencé ses programmes de communication et commencé à planifier. Et donc, on a inclus les questions liées aux IDN. La dernière fois durant la série, ces problèmes d'IDN n'étaient pas au centre des discussions. Donc j'espère que cette fois-ci, comme l'a dit Sally, tout cela, tous ces programmes commenceront en même temps qu'une sensibilisation générale.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, c'est important au sein de nos discussions. Nous avons appris énormément la dernière fois. Mais nous avons pris les choses-- les choses se sont produites un peu tard.

Alors, nous avons aussi besoin d'avoir des solutions avant de

---

commencer. Merci.

TOMSLIN SAMME-NLAR : Je crois que nous avons Rafik, qui est en attente. Merci. Et si Rafik—

RAFIK DAMMAK : Nous voudrions une clarification pour savoir si le Conseil d'administration va prendre en compte la recommandation du groupe de travail concernant l'ODP.

Je voudrais comprendre et savoir si le Conseil d'administration suit la discussion attentivement. Et je voudrais savoir si vous suivez donc ce processus GGP. Est-ce que vous pourriez donner des éclaircissements ou une mise à jour au GGP et savoir si nous pourrions vous aider à préparer une recommandation qui serait prête à être soumise à l'examen du Conseil d'administration pour approbation.

MATTHEW SHEARS : Rafik, il était difficile de vous entendre, mais je crois que j'ai compris l'essence de votre intervention, à savoir que vous souhaiteriez nous fournir davantage d'informations. J'ai peut-être mal compris, et je m'en excuse.

RAFIK DAMMAK : Oui, je suis désolé ; est-ce que vous m'entendez mieux maintenant ?

TOMSLIN SAMME-NLAR : Ça n'est toujours pas très clair. Nous ne vous entendons pas très bien.

---

RAFIK DAMMAK : J'en suis désolé. Je poserai la question dans le chat.

MATTHEW SHEARS : Oui, Rafik, ça serait très bien. Merci.

TOMSLIN SAMME-NLAR : Y a-t-il d'autres commentaires à ce sujet ? Nous pouvons donc passer à la question suivante.

Je crois que nous pouvons omettre la question 6. Par conséquent, la question suivante porte sur la procédure qui est suivie pour la découverte du nouveau PDG et à quelle étape en est l'ICANN.

TRIPTI SINHA : Merci. Comme vous le savez peut-être, nous avons créé un comité de recherche. Chris Chapman est président de ce comité, et il va nous en dire davantage.

CHRIS CHAPMAN : Chris Chapman, membre donc du Conseil d'administration. Et je préside ce comité de recherche. Il est équilibré en termes de représentation des différents sexes, des unités constitutives, des régions géographiques.

Et donc, nous avons trois macroblocs en quelque sorte au cours des prochains mois, jusqu'à Washington au mois de juin. Eh bien, ce seront des séances d'écoute au pluriel. Il y en aura plusieurs et il y aura une

---

constance. Et la totalité du Conseil d'administration sera à l'écoute de la communauté.

Notre présidence l'a dit à plusieurs reprises. Donc l'ICANN est à un tournant de son évolution. C'est un propos profond au sein du Conseil d'administration. Nous savons ce que cela signifie. Mais nous souhaitons avoir des échanges constructifs sur ce que cela peut signifier. Et c'est sur cela que porteront nos travaux des quatre prochains mois.

Donc en 2011-2015, nous avons donc défini le rôle de la présidence. Il y a beaucoup de points de vue. Il y a des points de vue qui émergent sur ce que l'ICANN doit faire pour se réorganiser en matière de prise de décision, en matière de respect des calendriers, en matière de communication. Nous avons, grâce à Sally, atteint un rythme de croisière.

Sally a fait un travail remarquable. Il y a de la positivité concernant l'organisation. Et au cours des quatre prochains mois, nous allons réellement être à l'écoute de la communauté pour savoir quels sont les points de vue.

Ce qui manque dans les éléments de spécification, ce qui manque, c'est l'aspect environnement. Il nous faut un PDG et un président qui réponde à ces critères. C'est pour cela qu'il nous faut évaluer ce que nous recherchons. Donc de juillet à octobre, il y aura donc cette procédure de recherche. Et enfin, en plénière, le Conseil d'administration va donc examiner une liste de candidats.

Le comité de recherche est en cours de fonctionnement. Ce soir, donc,

---

il aura sa première réunion. Et donc au bout de plusieurs séances d'écoute, nous aurons des résultats à fournir.

Nous avons donc eu des préoccupations concernant les critères, mais je crois que vous avez répondu à ces préoccupations.

TOMSLIN SAMME-NLAR : Je vois une main levée.

FARZANEH BADIEI : Donc au bout de 24 ans, nous avons maintenant une présidence féminine et un PDG par intérim qui est une femme. C'est gênant. Cela nous a pris 24 ans pour arriver à ce stade. Et nous devrions tirer des enseignements et avoir une approche plus ciblée. Donc pour sélectionner un PDG, il faudrait un bassin de candidats, un vivier de candidats qui comprennent des femmes. Peut-être que les femmes ne s'intéressent pas à ces postes, mais il nous faut le découvrir pour en avoir le cœur net.

Je recommande à ce comité de recherche de se concentrer principalement sur la façon dont nous pouvons obtenir une diversité, une parité des sexes, un équilibre homme-femme. J'ai soulevé cette question précédemment. Je suis heureuse de voir que nous avons accompli des progrès, mais nous devons accorder davantage d'attention à cette problématique.

CHRIS CHAPMAN : Nous prenons note de ce qui est dit. Donc nous avons donc une femme

---

à la présidence. Et nous avons une femme à la présidence par intérim. Nous vous remercions de vos contributions.

TOMSLIN SAMME-NLAR : Merci. Merci à Chris. Nous passons maintenant à la question suivante qui nous demande que fait l'ICANN pour avoir une empreinte carbone neutre. Et donc pourquoi est-ce que les déplacements terrestres ne sont pas privilégiés par rapport au transport aérien, surtout quand le transport au sol est plus rapide.

MAARTEN BOTTERMAN : Merci. Oui, nous sommes conscients du monde en évolution. La neutralité carbone, c'est important. Au cours de la pandémie, nous avons appris que les déplacements ne sont pas toujours nécessaires. Nous en sommes conscients. L'empreinte carbone de l'ICANN, vous l'avez vue sur un blog en septembre.

Donc qu'en 2019, nous avons effectué des suivis concernant donc cette empreinte. Le train n'est pas toujours une option, je crois que ce n'est pas vrai. Je pense que cela peut être une option. Je pense que nous devrions aussi examiner le caractère écologique de notre empreinte carbone. Les gens doivent être très conscients.

Et je pense qu'il y a une sensibilisation au sein de la communauté. C'est une sensibilisation qui augmente, non seulement au sein du NCSG, mais aussi au sein de la communauté. Et je crois que nous allons trouver la meilleure approche à adopter.

WES HARDAKER :

Merci beaucoup d'avoir soulevé cette question importante qui me tient à cœur pour rendre le monde meilleur, non seulement pour mes enfants, mais pour les enfants du monde. Je suis certain que le monde doit reconnaître l'importance critique d'une solution de voyager sur terre, mais aussi de trouver d'autres solutions. Il nous faut plus d'une solution. Il faut trouver des solutions rapidement.

La pandémie a démontré que les réunions virtuelles fonctionnent très bien. Mais les échanges en aparté peuvent manquer. Donc nous avons fait beaucoup de progrès au cours de ces trois dernières années. Dans une quinzaine de jours, je vais participer à une réunion virtuelle, car je n'ai pas besoin d'être sur place.

Donc, les questions climatiques et l'atténuation des impacts sur le changement climatique, donc toutes ces conversations sont menées au sein de la communauté de l'ICANN et dans d'autres communautés. Il s'agit de savoir que c'est l'ensemble de l'industrie. Il nous faut nous adapter.

J'ai regardé une analyse sur l'empreinte carbone. Et il y a un outil, donc, élaboré par Daniel Migault, qui est responsable, donc, au sein de l'ICANN, et il est aussi membre de l'IETF. Et donc il analysait cette empreinte carbone. Il faut pouvoir recueillir les différentes idées pour diminuer l'empreinte carbone. Et nous devons encourager davantage de gens à proposer des idées.

Je vous remercie de le faire. Et j'espère que nous entendrons davantage d'idées à l'avenir. Merci.

---

MATTHEW SHEARS :

Merci à tous. Malheureusement, nous devons conclure. Je sais qu'il nous reste encore deux questions, mais nous arrivons à cours du temps qui nous avait été imparti. Nous pourrions y répondre ultérieurement.

Je suis heureux de vous voir à Cancún. Je vous remercie pour vos excellentes questions et pour cette excellente séance. La séance est maintenant levée. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**